

CABINET DE BERNARD CLERFAYT
BOURGMESTRE DE SCHAERBEEK

COMMUNIQUE DE PRESSE

Schaerbeek sélectionnée pour un nouveau contrat de quartier !

A l'heure où Schaerbeek fête ses 20 ans de rénovation urbaine, une excellente nouvelle vient de tomber ! La Région de Bruxelles-Capitale avait lancé un appel à candidature afin de définir de nouveaux périmètres dans le cadre des contrats de quartiers durables pour 2018. La commune de Schaerbeek a été retenue et pourra donc entamer la revitalisation du quartier « Stephenson ».

Au total, 7 communes avaient remis leur candidature dans le cadre de la 9^{ème} série de contrats de quartiers durables et trois d'entre elles ont été retenues : Anderlecht pour le quartier « Peterbos », Molenbeek-Saint-Jean pour « Parc Ouest » et Schaerbeek pour « Stephenson ». Au total, ce sont plus de 42 millions qui seront investis par la Région pour ces 3 projets.

« Cela fait maintenant 20 ans que la commune de Schaerbeek a décidé de faire de la rénovation urbaine une priorité ! En 1997, le 1er Contrat de quartier schaerbeekois était lancé ! Cette année, le 11ème vient de débiter afin de revitaliser le quartier Pogge et le 12^{ème} vient d'être accepté pour le quartier Stephenson » se réjouit Bernard Clerfayt, Bourgmestre de Schaerbeek.

Le quartier Stephenson a déjà fait l'objet de deux contrats de quartier : lors du tout premier obtenu par la commune de Schaerbeek en 1997 (« Pavillon »), mais aussi partiellement dans le cadre du contrat de quartier « Reine-Progrès ». 20 ans après, la Région reste convaincue du potentiel et des besoins de ce quartier, notamment en ce qui concerne les espaces verts, les grandes parcelles alentours et la connexion avec le site Infrabel. La commune de Schaerbeek a jusqu'au 30 novembre 2018 pour élaborer et développer son programme opérationnel auprès de la Région.

« Jusqu'à présent, la commune de Schaerbeek a vu aboutir la quasi-totalité de ses candidatures. Cela s'explique par le fait que les dossiers rentrés dans le cadre des appels à projet sont particulièrement complets, clairs et précis. De plus, lorsque l'attribution est confirmée, le projet est mis en œuvre rapidement et en utilisant presque entièrement les subsides octroyés, ce qui n'est pas toujours le cas des autres communes » précise Bernard Clerfayt.

CONTACTS PRESSE :

Marc WEBER, Chef de Cabinet de Bernard CLERFAYT
02/244.70.23 • 0475/59.70.42 • mweber@schaerbeek.irisnet.be

Isabelle VANHAY, Responsable communication au Cabinet de Bernard CLERFAYT
02/244.71.20 • 0490/49.46.84 • ivanhay@schaerbeek.irisnet.be